



BOXER CLUB DE FRANCE

Affilié à la Société Centrale Canine

Président : Max GREGOIRE - 45, rue d'Isly 59100 Roubaix

Tel : 03.20.36.01.47

Pour information

V/Réf : SEC/GA/hl - 139

Roubaix le 9 février 2006

Monsieur Gérard ARTHUS
Société Centrale Canine
155 avenue Jean Jaurès
93535 Aubervilliers Cedex

COPIE

Monsieur le Président,

Nous accusons réception de votre courrier recommandé du 7 courant concernant les décisions prises par la Commission des litiges concernant Mme BASSET, M.PRAS, M.KAFKA, M.AUBERTIN, M.KIEFFER, Mme SCHAFFNER et M. MELAYERS.

En regard de l'extrême gravité des faits reprochés à ces sept personnes, d'ailleurs sanctionnés, à plusieurs reprises, par l'autorité judiciaire pour les mêmes motifs, *et dont les dossiers complets ont été porté à votre connaissance*, il nous est inconcevable d'accepter les décisions prises.

Nous portons donc à votre connaissance que nous interjetons appel de celles-ci, auprès de l'Autorité Supérieure.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments très distingués.

LE PRESIDENT DU BCF

Max GREGOIRE